



## Fonctionnaire sans poste

Par **Tamolan**, le **13/12/2013** à **18:23**

Bonjour,

Titulaire de la fonction publique territoriale depuis 2004, j'ai eu de gros problèmes avec ma hiérarchie enfin surtout un chef de service qui m'avait prise en grippe sans raison et qui a rendu mon travail impossible. Je me suis défendue tant bien que mal alternant arrêt maladie et reprise, rendez-vous avec les cadres de l'administration et ce jusqu'au DGS en vain. La situation n'a fait qu'empirer et c'était moi la coupable. Bref on m'a proposé de changer de poste mais comme il n'y avait pas de poste vacant, on m'a proposé de remplacer un autre agent titulaire en arrêt maladie en attendant un poste pérenne. Cela fait 2 ans maintenant que j'assure ce remplacement et que du coup je n'ai plus de poste. Je ne sais pas si ce poste sera vacant un jour et tous les autres postes vacants ont été donnés à d'autres agents. Ma situation est-elle normale ? Y a-t-il une obligation pour mon employeur de me trouver un poste vacant. Je suis très inquiète

Merci pour vos réponses

Par **SoWhat**, le **23/01/2014** à **00:56**

Bonsoir,

Il faut préserver votre santé. Changez de collectivité!